

ELLES

& CITÉ

Résidences de recherche pour les femmes photographes

2024



En partenariat avec :



Avec le soutien de :



La Cité internationale des arts, centre de résidence artistique accueillant des artistes de toutes générations, toutes nationalités et toutes pratiques situé au cœur de Paris, en partenariat avec le ministère de la Culture (Direction générale de la création artistique), et avec le soutien de Neuflyze et de l'ADAGP, lance **un programme de résidences de recherche et de création dédié aux femmes photographes en milieu de carrière**, afin de leur offrir un nouveau tremplin professionnel.

Ce programme de résidences s'adresse aux **photographes s'identifiant en tant que femmes de la scène française** et justifiant d'un **parcours professionnel de dix années d'expérience minimum**. Les candidat.es doivent **résider hors de la région Ile-de-France** et ne pas être représenté.es par une galerie à Paris. Les résidences s'adressent à **six femmes photographes / an**, et se dérouleront sur une période de trois mois. Les lauréat.es bénéficient d'une allocation de vie de 2 000€/mois, de défraiements pour leurs déplacements entre leur domicile et le lieu de résidence, d'un atelier-logement (site du Marais) avec possibilité d'accueillir un adulte ou un enfant, d'un accompagnement artistique et professionnel individuel et collectif par l'équipe de la Cité internationale des arts ainsi que par mentors (personnalités du monde de la photographie choisies spécifiquement en fonction du parcours des lauréat.es), ainsi que de la mise en relation ponctuelle avec des représentants d'institutions de la photographie et/ou des arts visuels.

Contexte

Alors que les femmes photographes sont près de 60% au sein des principales écoles de photographie (ENSP d'Arles, Ecole de l'image Les Gobelins, ENS Louis Lumière), on observe au fil de leur carrière leur évaporation progressive au sein de la profession : elles sont 38% avant 40 ans et ne représentent plus que 21% des photographes professionnels après 40 ans (source : INSEE, enquêtes Emploi 2016-2020/DEPS-Doc, 2022). Ce décrochage s'explique principalement par l'éloignement du milieu professionnel au moment de la maternité. Le métier nécessitant de nombreux déplacements sur le terrain, il est souvent plus difficile pour elles de quitter la sphère familiale et ainsi poursuivre leur carrière dans les meilleures conditions. En outre, peu de femmes photographes bénéficient d'ateliers de production. Les études montrent également que les femmes photographes ont moins d'assurance à présenter leur travail ou à candidater à des appels à projets, prix etc. Elles sont de ce fait moins exposées, moins collectionnées, souvent moins rémunérées, et donc moins visibles et moins reconnues que leurs homologues masculins.



La résidence

La Cité internationale des arts est une résidence d'artistes qui rassemble au cœur de Paris, des artistes et chercheurs et leur permet de mettre en œuvre un projet de création ou de recherche dans toutes les disciplines, sans qu'il n'y ait d'obligation de production.

L'objectif du programme de résidence « Elles & Cité » est de faciliter la mobilité et de soutenir la recherche et l'élargissement du réseau professionnel des femmes photographes en milieu de carrière en leur permettant de bénéficier d'un accompagnement privilégié, d'une mise en réseau professionnelle et d'une résidence de trois mois à Paris, accompagnée d'un soutien financier.

Six résidences de trois mois sont proposées en 2024 à deux périodes :

- Trois résidences du 04 avril au 27 juin 2024
- Trois résidences du 02 septembre au 27 novembre 2024

Le programme comprend :

- Un accompagnement professionnel et une mise en réseau avec la communauté des 325 artistes en résidence, de toutes nationalités, de toutes disciplines et de toutes générations, ainsi qu'avec des professionnels extérieurs, selon les projets de résidence ;
- l'écriture d'un texte critique sur le travail de la lauréat.e par un.e commissaire, critique ou historien.ne de la photographie ;
- la mise à disposition d'un espace de vie et de travail à la Cité internationale des arts ;
- une bourse de vie de 2000 euros TTC par mois ;
- Un forfait de 2300 euros TTC incluant des frais de recherche et/ou de production ainsi que les droits d'exploitation des images dans le cadre de la valorisation de la résidence ;
- les défraiements du transport aller/retour entre leur domicile et la Cité internationale des arts à Paris, ainsi que des frais d'assurance voyage.

Critères d'éligibilité et de sélection

Pour postuler, les candidats doivent :

- Être photographe s'identifiant en tant que femme ;
- justifier d'un parcours professionnel de plus de 10 ans dans le domaine de la photographie ;
- résider en France (hexagone et Outre-mer) hors Île-de-France ;
- ne pas être représenté.e par une galerie parisienne ;
- remplir le formulaire de candidature et présenter un projet de recherche : conception d'une exposition, d'un ouvrage, écriture d'un nouveau projet.

Le programme est ouvert aux femmes photographes de la scène française, de toutes les nationalités, et sans limite d'âge.

Questions diverses

Comment postuler ?

Les candidatures se font via le formulaire en [ligne dédié](#).

Pour déposer votre candidature, un compte google est nécessaire. Si vous n'en avez pas, vous pouvez en créer un [ICI](#).

Une fois votre candidature finalisée, vous ne pourrez plus la modifier. Nous vous remercions de remplir ce formulaire le plus rigoureusement possible.

Les éléments à télécharger dans ma candidature

Sont obligatoires dans le cadre de la candidature :

- Un **curriculum vitae** détaillé (4 pages maximum), en français ou en anglais,
- Un **dossier artistique**, en français ou en anglais comprenant des visuels d'œuvres avec légendes complètes (15 pages maximum), le cas échéant avec liens vidéo, fichiers audio représentatifs du travail le cas échéant (mp3, avi),
- Une **note d'intention** dans laquelle les candidat.es exposent leur projet de recherche, les motivations qui animent leur démarche et leur intérêt à intégrer le programme de résidences. Les photographes devront présenter les raisons pour lesquelles leur travail justifie la nécessité de cette résidence à Paris et à la Cité internationale des arts, d'un point de vue à la fois artistique, de parcours et de réseau professionnel (3 pages maximum).

Accessibilité

Nous regrettons que les ateliers-logements proposés dans le cadre de nos commissions ne répondent pas aujourd'hui aux normes actuelles d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, et nous y travaillons pour l'avenir.

Pour toute demande concernant l'accessibilité des espaces de la Cité internationale des arts, nous sommes à votre disposition pour vous répondre au cas par cas.

Calendrier

Date limite de réception des candidatures

17 septembre 2023

Annnonce des résultats

Mi-novembre 2023

Dates de la résidence

Du 04 avril au 27 juin 2024 et du 02 septembre au 27 novembre 2024

**POUR DEPOSER VOTRE
CANDIDATURE,
C'EST PAR ICI !**



La Cité internationale des arts

La Cité internationale des arts est une résidence d'artistes qui rassemble, au cœur de Paris, des créateurs.trices et qui leur permet de mettre en œuvre un projet de production ou de recherche dans toutes les disciplines.

Sur des périodes de deux mois à un an, la Cité internationale des arts offre un environnement favorable à la création, ouvert aux rencontres avec des professionnel.les du milieu culturel. Les résident.es bénéficient d'un accompagnement sur mesure de la part de l'équipe de la Cité internationale des arts.

Dans le Marais ou à Montmartre, la résidence permet également la rencontre et le dialogue avec plus de 300 artistes et acteurs.trices du monde de l'art de toutes les générations, de toutes les nationalités et de toutes les disciplines.

En collaboration avec ses nombreux partenaires, la Cité internationale des arts ouvre plusieurs appels à candidatures thématiques et/ou sur projet tout au long de l'année.

CONTACT

commissions@citedesartsparis.fr

Soutenu par



ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE